



# QUESTIONNAIRE ASSOCIATION 2020-2021

Retour en mairie : **le 15 Octobre 2020** au plus tard

*Le Faou*

## Mise à Jour du fichier associations

Association : .....

Siège social ou adresse administrative : .....

Adresse Courriel : .....

Activité de l'association :

- sportive
- culturelle
- loisir
- autre (à préciser)

Assemblée générale annuelle : Joindre au questionnaire le compte-rendu moral et financier.

Assurance : Joindre la copie de l'assurance responsabilité civile (au nom de l'association) pour l'année en cours.

### 1-Bureau de l'association

PRESIDENT(e) : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Courriel : .....

SECRETAIRE : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Courriel : .....

TRESORIER (e) : .....

Adresse : .....

Tel : .....

Courriel : .....

### 2-Informations destinées au public

Association souhaitant figurer sur la liste mise à disposition du public	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Nom(s) coordonnées du ou des responsables (par types d'activité) à Contacter par le public		

**Coordonnées de la Mairie :**  
 Place aux foires 29590 LE FAOU  
 ☎ : 02 98 81 90 44  
[accueil@mairielefaou.fr](mailto:accueil@mairielefaou.fr)

# PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS – 2020 / 2021

sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire liée à la COVID 19

## **CE DOCUMENT NE VAUT PAS RÉSERVATION**

### **1-Rappel des règles d'usage :** Confirmation et validation de la manifestation

Ces démarches doivent être adressées à l'accueil de la mairie **6 semaines avant la date** de la manifestation organisée.

- Demande d'autorisation d'une manifestation : **autorisation et accord du Maire**  
*L'imprimé est disponible en mairie ou [www.mairielefaou.bzh](http://www.mairielefaou.bzh).*

- Ventes au déballage : **décision du Maire par arrêté**

Une déclaration préalable est à compléter par l'association et à déposer en mairie accompagnée du justificatif d'identité du déclarant : *L'imprimé est disponible en mairie ou [www.mairielefaou.bzh](http://www.mairielefaou.bzh).*

- Débit de boissons : **décision du Maire par arrêté**

L'article L.3334-2 du code de la Santé Publique a limité à cinq le nombre d'autorisations annuelles par association, l'autorisation de débit de boissons vous impose l'affiche d'un avis protection mineure : *L'imprimé est disponible en mairie ou [www.mairielefaou.bzh](http://www.mairielefaou.bzh).*

- Affichages extérieurs : **autorisation et accord du Maire**

Tout affichage est proscrit sans accord écrit préalable de Mr le Maire ou de l'adjoint(e) aux associations.  
*La « demande d'affichage extérieur/manifestations temporaires » est obligatoire, l'imprimé est disponible en mairie ou [www.mairielefaou.bzh](http://www.mairielefaou.bzh).*

- Conteneur(s) à ordures ménagères : Communauté de Communes

Il vous revient de contacter la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon Aulne Maritime, Zone Artisanale de Kerdanvez 29160 CROZON. ☎ 02 98 27 24 76, et de demander des conteneurs appropriés.

### **2-Détails des manifestations prévues en 2020-2021** (Octobre 2020 à Septembre 2021)

Type de manifestation	Intitulé	Dates	Salle Communale	Débit de boissons	Observations éventuelles (ex : prolongation éclairage public.)
<input type="checkbox"/> vente au déballage <input type="checkbox"/> fête en plein air <input type="checkbox"/> animation dans salle communale				Heure début :  Heure fin :	
<input type="checkbox"/> vente au déballage <input type="checkbox"/> fête en plein air <input type="checkbox"/> animation dans salle communale				Heure début :  Heure fin :	
<input type="checkbox"/> vente au déballage <input type="checkbox"/> fête en plein air <input type="checkbox"/> animation dans salle communale				Heure début :  Heure fin :	
<input type="checkbox"/> vente au déballage <input type="checkbox"/> fête en plein air <input type="checkbox"/> animation dans salle communale				Heure début :  Heure fin :	

### 3-Matériel communal : (Octobre 2020 à Septembre 2021)

Ce tableau est un prévisionnel, à renseigner obligatoirement, il ne constitue pas une réservation

- Demandes et réservations de matériel : Une demande préalable est à compléter par l'association et à déposer en mairie accompagnée du justificatif d'identité du déclarant : **L'imprimé est disponible en mairie ou [www.mairielefaou.bzh](http://www.mairielefaou.bzh)**.

Manifestation Date	Podium * (surface max 42 m <sup>2</sup> )	Chaises (maxi 140)	Tables (maxi 44 de 8 PL)	Bancs (maxi 88 de 8PL)	Barrières de sécurité (maxi 40)
	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <u>Jour montage</u> : ..... <u>Jour démontage</u> : .....				
	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <u>Jour montage</u> : ..... <u>Jour démontage</u> : .....				
	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <u>Jour montage</u> : ..... <u>Jour démontage</u> : .....				
	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <u>Jour montage</u> : ..... <u>Jour démontage</u> : .....				

(\*) le montage du podium est réalisé impérativement par le service technique sur rendez-vous

### 4-Réglementation provisoire de stationnement et / ou circulation : demande à faire obligatoirement auprès de la mairie (arrêté du maire).

Manifestation-Date	Réglementation de la circulation	Réglementation du stationnement	Demande de déviation de route
	<i>Préciser la ou les voies concernées, jours et heures</i>	<i>Préciser la ou les voies et parkings concernés, le ou les jours + heures</i>	<i>Préciser la ou les voies concernées, le ou les jours + heures</i>

Fait à  
Nom/Prénom/Fonction au sein de l'association

Le  
Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la Ville de Le Faou et destinées à la Mairie de Le Faou dans le but de traiter votre demande. Elles sont conservées pendant l'instruction de votre demande ou pour la durée de l'autorisation qui sera éventuellement délivrée. Conformément aux lois « informatique et liberté » (n°78-17 du 06/01/1978 modifiée) et « RGPD » (n°2018-493 du 20/06/2018), vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en contactant la personne déléguée à la protection des données ([02.98.81.90.44](tel:02.98.81.90.44) – mail : [accueil@mairielefaou.fr](mailto:accueil@mairielefaou.fr)).